

# Compte-rendu de la 2<sup>nde</sup> Commission Participative

## Mobilité Energie et Environnement

26 novembre 2014 - 20h à 22h15

*Présences : cf. annexe 1.*

*Secrétariat : Sabine Girard*

*Animation : Emmanuel Cappellin*

Présentation d'Antoine Lalane, journaliste à Radio France Internationale. Accord de l'assistance pour être enregistrée.

### **1. Introduction**

Rappel des principes de la commission participative : avoir une réflexion générale et proposer aux élus des actions/projets.

Objectifs de cette réunion : (i) échange d'information réciproque ; (ii) réactualisation des orientations et projets de la commission ; (iii) choix des Groupes Actions/Projets prioritaires.

### **2. Restitution sur les activités de la commission sur les 6 derniers mois**

→ **Compte-rendu des activités des 3 Groupe-Actions-Projets :**

- GAP Extinction de l'éclairage public la nuit (Alixé Poncelin) : 3 réunions de travail du GAP ont eu lieu, ainsi que 2 réunions publiques d'information, le 28 octobre prise d'effet de l'extinction, pour une période d'observation de six mois, ensuite adaptation des horaires en fonction du retour des habitants.
- GAP Sensibilisation à la protection de la rivière Drôme (Michèle Sauvageot) : deux réunions ayant permis la création et mise en place de panneaux d'information en six points d'entrée de baignade sur la rivière, ainsi que de containers à ordures sous la responsabilité de la Mairie
- GAP Relecture des documents d'urbanisme au regard des enjeux environnementaux : une réunion qui a permis d'identifier les enjeux environnementaux ; mise en veille de ce GAP en attendant une décision de la Mairie sur l'intention d'engager ou non une révision du PLU.

Pour plus de détails sur les activités des GAP, consultez les comptes-rendus de réunions sur le site internet de la mairie.

Alixé P. et Michèle S. font part de leur « vécu » de ces GAP. Elles soulignent notamment la nécessité de faire une réunion du GAP après la mise en œuvre des actions, afin d'évaluer l'action et d'établir les perspectives de travail (clôture du GAP ou poursuite).

→ **Autres commissions participatives ayant abordé des enjeux environnementaux :**

Commission Enfance et jeunesse : création d'un GAP sur un projet de « Voiture en Partage » pour faciliter la mobilité

Commission Sociale : enquête sur les besoins en termes de mobilité

Commission Stationnement et Circulation à Saillans : création d'un GAP sur « l'aménagement de l'espace urbain » qui se réunira prochainement.

### **3. Information des élus sur les dossiers et enjeux en cours**

#### **→ Environnement (Sabine Girard)**

Sur l'eau :

- économiser l'eau domestique dans le cadre des orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Drôme (réduction du déficit de -15% de tous les usages de l'eau).
- aménager la confluence Drôme / Rieussec (équipement en toilettes, compteur électrique pour accueillir des évènements et activités), en prenant bien en compte les enjeux environnementaux (milieu naturel sensible).
- poursuivre les actions de sensibilisation à la protection de la rivière Drôme, en s'appuyant sur les partenariats existants (SMRD, nouveau Club de canoë-kayak).

Sur l'ambrosie : mettre en place un plan d'information et de lutte contre la pousse et la dissémination de l'ambrosie (plante invasive fortement allergisante), conformément aux obligations réglementaire (à partir du printemps).

Sur le compostage collectif : les composteurs actuels installés dans le jardin public sont en mauvais état et cela pose des problèmes d'hygiène. Il faut les ôter ou réaménager.

Sur l'agriculture et alimentation biologiques :

- la Mairie est le relais d'un défi régional nommé « Familles à Alimentation Positive », mais peu de familles se sont manifestées comme intéressées.
- étudier la possibilité d'accroître la part de l'alimentation en produits biologiques et locaux dans la cantine scolaire ainsi que favoriser l'installation de maraîchers en bio. À réfléchir dans le cadre de subventions régionales et européennes (programme PSADER et Leader) et en lien avec les questions de compostage collectif.\*

#### **→ Energie (Joachim Hirschler)**

Un audit d'économie d'énergie pour la Mairie et les écoles a été effectué par Energies Partagées, cependant la proposition faite est trop chère par rapport aux économies à réaliser (retour sur investissement de 60 ans). Donc il reste à envisager des actions ponctuelles avec des coûts réalistes.

Un audit d'économie d'énergie complexe Salle des fêtes – poste – appartements est en cours par des stagiaires GRETA, rapport attendu pour mars 2015, avec présentation de l'étude au public. Pas de coût pour la commune.

Contact a été pris avec ADIL pour une étude de faisabilité pour une installation photovoltaïque de grande taille à Saillans, avec éventuellement l'investissement citoyen (type centrale villageoise) ; la présentation de l'étude sera faite en janvier.

#### **→ Mobilité (Joachim Hirschler)**

Dromolib est en train de préparer l'offre pour le pack « location & animation » de deux vélos à assistance électrique à Saillans, pour la mairie mais également pour les habitants ; le projet a déjà été présenté en Comité de Pilotage.

Vélos-cargo : l'idée est de mettre à disposition pour la location courte durée des vélos-transporteurs pour des charges utiles allant jusqu'à 50kg environ, le projet est encore dans la phase initiale, pas de proposition concrète pour le moment.

Projet « Entrée de village apaisée », une réunion a eu lieu avec l'ensemble des acteurs (commune, interco 3CPS, département, région, SnCF et RFF) : il paraît que l'interco 3CPS doit être l'élément moteur.

#### **4. Réactualisation des orientations et des projets**

→ **Rappel des orientations et des projets** issus de la dernière commission participative Mobilité Environnement Energie du 21 mai 2014.

On note que l'orientation « économiser l'énergie par des actions simples et pratiques, comme isoler les bâtiments » pourrait être ajoutée à la liste.

→ Travail en deux demi-groupes sur **la proposition de nouveaux projets** :

Chaque groupe propose 4 à 5 projets, soit nouveaux, soit dans la poursuite des projets existants. Ils sont ensuite présentés à l'ensemble du groupe. Cf. annexe 2.

#### **5. Point de méthode sur les Groupes Action-Projet**

Un débat sur la pratique et le fonctionnement des GAP est proposé. En résumé :

- La nécessité de faire un bilan des GAP en fin d'activité est soulignée : évaluer ce qui s'est fait, penser aux perspectives.
- La coordination des GAP pourrait être réalisée par un binôme élu/habitant
- Les GAP pourraient évoluer hors Mairie : reprise des activités par une association, une entreprise, etc.
- Les élus précisent que pour des questions de moyens humains et de disponibilité, ils ne peuvent coordonner plus de 2 ou 3 GAP en même temps.
- Une expérimentation est possible (sous condition de validation en Comité de Pilotage des élus) : la coordination d'un GAP par un habitant et non un élu référent ; pour autant un élu devra nécessairement participer à ce GAP afin d'articuler les réflexions du GAP avec celles de la Mairie. ?

#### **6. Choix des nouveaux Groupes Action-Projet**

Un vote pondéré permet la hiérarchisation des projets. La consigne est la suivante. Chacun dispose de 6 points à répartir comme il le souhaite : 3 points (couleur verte) pour manifester son engagement dans le projet et 3 points (couleur jaune) pour manifester son soutien au projet (« cela est important »).

Après vote et validation collective, trois Groupes Action-Projet sont proposés par la commission. Ils seront soumis à validation lors du prochain Comité de Pilotage des élus. Il s'agit de :

- GAP Information et formation aux économies d'énergie / approvisionnement en énergie verte et aide à la mise en place.
- GAP Mise en place et gestion durable d'un compostage collectif.
- Poursuite du GAP Sensibilisation à la protection de la rivière Drôme.

Par ailleurs, il est proposé aux habitants, sous la réserve qu'ils se constituent en un groupe de six personnes au minimum de constituer un GAP sous la coordination d'un habitant (et non d'un élu référent). Cette possibilité est ouverte pour deux projets :

- Valorisation du patrimoine naturel (verdier le village, culture potagère ou fruitières dans les espaces publics, sensibilisation).
- Mettre en place une cantine bio et favoriser le développement de l'agriculture biologique et locale.

Il est à noter que les élus s'engagent à mener en interne, une réflexion sur les questions de la gestion des bois.

La validation de ce(s) GAP coordonnés par des habitants reste à valider dans la forme et sur le fond par le Comité de Pilotage des élus.

## **7. Conclusion/ Evaluation**

On propose une météo de l'humeur des habitants.

On propose un spider bilan pour l'évaluation de la séance.

Des feuilles d'inscriptions dans les GAP sont mises à disposition (annexe 3).

### Annexe 1. Liste des participants (20 personnes dont 2 élus)

JC. Miège ; M. Sauvageot ; M. Suteau ; F. Alicot ; G. Roussel ; J-Y. Sanquer ; A. Harinck ; Y. Benard ; M. Teghil ; N. Krenbol ; D. Petit ; G. Arnaud ; B. Soudée ; G. Thomas ; D. Arnaud ; G. Bernard ; A. Poncelin  
S. Girard ; J. Hirschler

Excusés : Julien Latapie, Jörg Schleicher, Bruno Monnier, Marie Witrant

### Annexe 2. Liste des projets présentés

| <i>Projet proposé</i>   | <i>Nombre de voix<br/>V : je m'engage dans le projet<br/>J : je soutiens le projet</i> | <i>Nombre de personnes prêtes à s'inscrire dans le GAP s'il est créé</i> |
|---|--|--|
| Information et formation aux économies d'énergie / approvisionnement en énergie verte et aide à la mise en place  | 12V + 20J : 32   | 6  |
| Sensibilisation à la protection de la rivière (s'appuyer sur les événements et structures existantes)   | 10 V + 5J : 15   | 8  |
| Mise en place et gestion durables d'un compostage collectif   | 6V + 5J : 11   | 7  |
| Valorisation du patrimoine naturel (verdir le village, culture potagère ou fruitières dans les espaces publics sensibilisation)   | 6V + 7J : 13   | 4  |
| Bois : mettre en place un affouage (mise à disposition de bois aux particuliers sur parcelles communales) et un approvisionnement local en bois pour la chaudière communale | 4V + 8J : 12   | 3  |
| Mettre en place d'une cantine bio et favoriser le développement de l'agriculture biologique et locale   | 4V + 7J : 11   | 3  |
| Prévention et lutte contre l'ambrosie ainsi que d'autres espèces invasives (frelons asiatiques, renouée du japon...)  | 3V + 11J : 4   |  |
| Economiser l'eau (récupération des eaux de pluie)   | 3V + 4 J : 7   |  |
| Gestion et recyclage des déchets  | 4 J : 4  |  |

### Annexe 3. Inscriptions dans les GAP sur place (les inscriptions restant ouvertes aux membres de la commission absents ce soir) :

GAP Compostage collectif : B. Soudée, T. Guilloneau, E. Harinck, A. Poncelin, G. Bernard, F. Alicot.

GAP Sensibilisation à la protection de la rivière : F. Alicot, M. Teghil, D. Arnaud, Y. Bernard, G. Arnaud, J-Y. Sanquer, M. Sauvageot.

GAP Economie d'énergies & électricité verte : Information, formation et aide à la mise en place : Martial Suteau, George Roussel, Alain Lescroat, Alixe Poncelin, Gilles Bernard, Natasha Krenbol.